



Appel à une réglementation de change moins contraignante

Les participants à un webinar sur les « Moyens de paiement internationaux et risque de change » étaient unanimes quant à la nécessité d'adapter la réglementation de change au référentiel international et aux nouvelles exigences des marchés. C'est la Chambre Tuniso-Française de Commerce et d'Industrie (CTFCI) qui a organisé l'événement virtuel.

« Restrictive », c'est ainsi que Abdessamad Abouti, directeur associé à la BERD, a qualifié la réglementation tunisienne de change. « Restrictive » par rapport à des pays similaires et voisins. Il estime, également, qu'elle entrave le développement du marché des instruments de couverture contre les risques de change.

La Banque centrale de Tunisie a entamé le chantier de la révision de la réglementation nationale de change. Rappelle-t-il. « Il faut accélérer la cadence pour libéraliser et développer le marché national de change ». Lance-t-il.

Abouti a aussi souligné la nécessité pour la Tunisie de développer un indice monétaire. Et ce, à l'instar de ce qui a été fait au Maroc et en Egypte. L'objectif étant de garantir une meilleure transparence au marché et de favoriser le développement de produits pour les acteurs du secteur financier.

La réglementation actuelle de change ne laisse pas de marge de manœuvre aux banques pour développer des produits de couverture. Constate la Responsable « Salle des Marchés » à l'UIB, Imen Saibi. D'ailleurs, elle critique le déphasage énorme entre les marchés de change internationaux qui se développent à une vitesse faramineuse et le marché national, accablé par une réglementation très complexe.

Incompatibilité avec les dispositions de la documentation ISDA

Mme Saibi a, en outre, indiqué que l'incompatibilité entre la réglementation nationale de change et les dispositions de la documentation ISDA (International Swaps and Derivatives Association) régissant les produits dérivés à l'échelle internationale et visant à garantir la sécurité des contractants, entrave toujours le développement du marché des produits dérivés en Tunisie.

Pour sa part, [Ahmad El Karam](#), président d'Amen Bank, a estimé qu'il n'est plus acceptable d'avoir une réglementation qui entrave le libre fonctionnement du marché. Et qui expose les opérateurs économiques aux aléas du marché. Ainsi, il invite les opérateurs économiques et financiers à maintenir la pression. Et ce en faveur d'un assouplissement de la réglementation tunisienne de change.

[Source : L'économiste Maghrébin](#)